



Le Proverbe d'ARISTIDE : « Quand ton ami te lave le dos, profites en pour te laver le ventre. ».

EDITORIAL :

La scolarisation au Burkina Faso souffre de plusieurs problèmes. L'éducation est théoriquement obligatoire jusqu'à l'âge de 16 ans. En réalité, seulement moins de 44% de ces enfants fréquentent l'école :

- Les coûts des fournitures scolaires et les tarifs des écoles sont exorbitants donc inaccessibles pour beaucoup de familles.*
- En envoyant un enfant à l'école, la famille perd l'assistance de celui-ci à la maison ou au champ.*

Nos actions, auprès de l'école GAL YAMM de Ouahigouya (220 enfants), visent à donner des ressources aux familles pour leur permettre d'assurer la scolarité (dotation de chèvres). Nous avons également mis en place une cantine. En effet, un repas pris à l'école a un haut pouvoir attractif dans un pays où la malnutrition est encore sévère. Cette cantine est financée en partie par les remboursements des micro-crédits octroyés aux mamans de l'école.

DEPLACEMENT D'AVRIL 2014



MICRO CREDIT :

20 FEMMES

SUPPLEMENTAIRES

(25 femmes engagées dans cette action)

UNE CHEVRE POUR UN ENFANT A **L'ECOLE :**

40 NOUVELLES CHEVRES

(80 chèvres déjà !!)





MICRO CREDITS POUR PETITS COMMERCES

Nous avons poursuivi l'attribution de micro-crédits, pour financer des femmes (et mères de famille) en état de pauvreté. Cette fois-ci, c'est au total 20 femmes qui ont été sélectionnées par l'association des parents d'élèves de l'école GAL YAAM. 20 petits commerces vont ainsi voir le jour : fabrication et vente de gâteaux, bouillie de mil, vente de poissons, haricots... Chacune de ces femmes a reçu 75 €, qu'elle remboursera sur 24 mois. La somme remboursée est versée sur un compte et finance directement une partie de la cantine de l'école.

Les femmes sont solidaires du remboursement entre elles. Les premiers micro-crédits, mis en place en novembre dernier, fonctionnent parfaitement.

Une seule action avec 2 effets positifs : aider des femmes à monter un petit commerce pour subvenir aux besoins de leur famille, et contribuer également au financement de la cantine.



UNE CHEVRE POUR UN ENFANT A L'ECOLE



Grâce à votre participation de 120 €, un enfant démunie reçoit une chèvre et une première année d'inscription à l'école. Avec la vente des petits nés de sa chèvre (1 ou 2 par an), il peut payer lui-même, chaque année suivante, sa scolarité.

Les familles conservent sans aucune difficulté les chèvres à la maison. La région de Ouahigouya est située au sud du Sahel et au nord du Burkina Faso. C'est une région pauvre et quasi désertique, mais pastorale et agricole : chacun ici cultive et élève des animaux.

Ce n'est pas moins de 40 chèvres qui ont été distribuées, au cours de ce déplacement, en

particulier grâce à la forte mobilisation du Lycée Notre Dame de SION à Marseille : 29 chèvres (dont 19 par les élèves directement et le reste par le personnel et les parents d'élèves). Le Club du Rotary de Cavaillon a également participé avec 4 chèvres. Qu'ils reçoivent



tous nos remerciements ainsi que les généreux parrains et marraines qui nous accompagnent. C'est un cheptel de 80 chèvres qui a été ainsi distribué depuis le début de cette opération en 2012.

Au cours de la scolarité, l'enfant doit rendre à l'école une petite chevrette, afin qu'elle soit attribuée à un nouvel enfant. Nous enregistrons déjà beaucoup de naissances et le cercle vertueux commence à fonctionner.



L'ANNEE SCOLAIRE A L'ECOLE GAL YAAM ET PERSPECTIVES

Le terme de l'année est proche. Les examens de fin de primaire ont lieu fin mai. En juin les pluies sont là, et beaucoup d'enfants resteront aux champs pour aider leurs parents.

L'école GAL YAAM compte cette année 220 écoliers répartis en 6 classes.

De très bons résultats scolaires ont toujours été enregistrés : les taux de réussite au CEP (Certificat d'Etudes Primaire) sont supérieurs à la moyenne nationale.

La cantine n'est plus alimentée par la production du potager de l'école, car c'est la toute fin de la période sèche et les champs sont désertiques. Les remboursements des micro-crédits, et le soutien direct de notre association, permettent de maintenir la distribution des repas.

Les bancs sont très vétustes et les sols poussiéreux dans les classes et dans la cour. Nous envisageons pendant l'été prochain de financer le renouvellement de 50 bureaux d'écolier, de faire un ciment lisse dans les classes (plus facile à nettoyer) et d'étaler du gravier dans la cour... Ce ne sera pas du luxe !



ACTIONS DIVERSES

Les vêtements, fournitures ou jouets que vous nous donnez sont, comme toujours, distribués dans différentes institutions, et en particulier aux CREN (*Centre de Récupération et d'Éducation Nutritionnelle*) de l'Hôpital de Ouahigouya et de l'Association BIBIR.

Leur mission consiste à :

- récupérer les enfants atteints de malnutrition (en général par des actions dans les villages)
- éduquer les mères à la nutrition, la santé et l'hygiène

• assurer un suivi régulier et durable des enfants

Compte tenu de la nature structurelle de l'insécurité alimentaire au Burkina Faso, le nombre d'enfants souffrant de malnutrition est élevé. Le taux de malnutrition général est important (15%) et le taux de malnutrition chronique s'élève à 35,1% chez les enfants âgés de moins de 5 ans (UNICEF).

Toutes ces mamans vous envoient un grand MERCI



ARTISANAT

De très beaux objets ont été rapportés du BURKINA FASO Avis aux amateurs !

Le nouveau catalogue de notre artisanat, concocté par Christian, sera bientôt disponible.

La vente d'artisanat est l'un de nos moyens de financement. Elle permet d'aider des artisans sur place, de faire plaisir (ou de se faire plaisir) en achetant un bel objet, et par la même, de contribuer à nos actions.

POUR NOUS AIDER

Vous pouvez faire :

- un don en ligne (carte bleue, visa, ...) sur notre site sécurisé PayPal : www.maane.fr
- un chèque adressé à : MAANE – 76 chemin des Brusquets – 06600 Antibes
- Un parrainage de l'association par un versement mensuel de votre choix (10 € minimum par mois).

Si vous souhaitez participer spécifiquement à l'opération « MICRO CREDIT » et financer un petit commerce, il suffit de faire un don de 75 € à MAANE en précisant son affectation.

Si vous souhaitez participer spécifiquement à l'opération « CHEVRES », il suffit de faire un don de 120 € à MAANE (1/3 de la somme est consacrée à l'achat de la chèvre, 1/3 à l'inscription pour la première année scolaire et 1/3 pour la cantine) en précisant son affectation.

Vous recevrez un reçu fiscal vous permettant de déduire 66% de l'aide que vous apportez (dans la limite de 20% de votre montant imposable). UN DON DE **100 €** NE **COÛTE** AINSI QUE **34 €**.



Et un très grand merci à vous, pour votre soutien et vos encouragements.

Toute l'équipe de MAANE

Rappel : tous vos dons sont directement utilisés dans nos actions : pas de frais de structure (administratifs, voyages, déplacements : les bénévoles de l'association y pourvoient eux même sur leur temps et leurs deniers personnels).

« BARKA » (merci)

BRAVO à CLARA, ANATOLE, RODOLPHE et FRANCOIS qui ont très largement donné de leur personne et de leur transpiration !! (42°, c'est vraiment très très chaud).